



Avertissement

GRANDES CULTURES

No 12 – 29 juin 2007

EN BREF :

- Homologation du MATADOR contre la légionnaire uniponctuée dans la culture du maïs.
- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 29 juin 2007).

HOMOLOGATION DU MATADOR CONTRE LA LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE DANS LA CULTURE DU MAÏS

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) vient d'annoncer l'extension d'homologation de l'insecticide MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) pour lutter contre la légionnaire uniponctuée (*Pseudaleitia unipuncta*) dans le maïs sucré et le maïs de grande culture. Aucun insecticide homologué pour lutter contre cet insecte n'était disponible sur le marché avant l'approbation de cette demande d'extension de l'homologation du MATADOR 120 EC.

Vous pouvez consulter les étiquettes du MATADOR 120 EC (en français et en anglais) aux adresses Internet suivantes :

[http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Matador_\(francais\).pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Matador_(francais).pdf)
[http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Matador_\(anglais\).pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Matador_(anglais).pdf)

Texte rédigé par :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis réalisés à la fin avril et au début mai dans différentes régions du Québec. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours. Vous êtes également concerné par cet avis si votre culture d'orge est en épiaison.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi des céréales est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1407&pid=0&r>.



Pour les semis hâtifs, le blé qui est épié et qui est en floraison ou le sera dans les prochains jours, ainsi que l'orge qui est en épiaison sont sujet à l'infection. Les averses et les orages de mercredi et de jeudi (27 et 28 juin) contribuent à un risque d'infection élevé pour aujourd'hui (29 juin) et les prochains jours malgré les températures plus fraîches prévues pour aujourd'hui et la fin de semaine. **Surveillez attentivement le stade de votre culture de céréale et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée (blé)				
	Date de l'épiaison réelle ou anticipée (orge)				
	Vendredi 29 juin	Samedi 30 juin	Dimanche 1 ^{er} juillet	Lundi 2 juillet	Mardi 3 juillet
Montérégie-Est Vallée-du-Richelieu	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Montérégie-Ouest	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Région de Montréal (Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Laval)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Mirabel	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Lanaudière	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Drummondville	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Nicolet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Mauricie/Trois-Rivières	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Charlevoix	Moyen	M-Faible	M-Faible	M-Faible	Moyen
Beauce	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	É-Moyen
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Outaouais	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Région de Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible : Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |



Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

En 2007, il existe maintenant deux produits dont l'usage est homologué pour lutter contre la fusariose de l'épi. Le **Folicur 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **Proline^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Bien qu'il s'agisse de fongicides systémiques à large spectre, ces fongicides doivent être utilisés pour prévenir l'infection. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.** Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposés sur le site Web d'Agri-Réseau (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Folicur432F.pdf>) (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Proline480SC.pdf>) ou sur le site Web de la compagnie Bayer CropScience (<http://www.bayercropscience.ca>).

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissemens phytosanitaires – Avertissement No 12 – grandes cultures – 29 juin 2007

